

**Procès Verbal**  
**Ecole Primaire de Brax**  
**lundi 14 mars 2022**

**Selon les recommandations sanitaires, la séance s'est tenue dans la salle F VERDIER à 18h.**

Ordre du jour du 2<sup>ème</sup> trimestre :

- Evaluation nationale de janvier des CP reportées.
- LSU dématérialisé.
- point sur la situation de l'école à la rentrée prochaine.
- situation COVID.
- situation en Ukraine
- Bilan de la coopérative.
- Actions à venir du projet éco-école sur les écrans.
- Actions pédagogiques menées et à venir.
- Inauguration de l'école et célébration du 8 mai.
- Organisation de manifestations avec l'ALAE.
- Demande d'achats et travaux pour la rentrée prochaine.
- plan informatique.

**Présentation des participants présents :**

1) Présentation des participants :

Enseignants :

Mme Cecchetti (direction)

En maternelle : Mme Mouchelet, Mme Moulin, Mme Marin, Mme Roche.

En élémentaire : Mme Floc'h Alvarez, Mme Fortuny, Mme Langlade, Mme Rairat, Mme Thomas, Mr Nafi, Mr Gallic (excusé)

ATSEM : Mme Atristain

M. UNAL, Inspecteur de l'éducation nationale : excusé.

DDEN : observateur du conseil d'école : excusé.

RASED : Mme DEIANA, psychologue scolaire : excusée

Les parents d'élèves élus :

**PS:** Eléonore Bravo **MS:** pas de représentant **MS/GS:** Julie Théas **GS:** David

Delmas **CP:** Mr Besanceney **CP/CE1:** Elsa Quarante **CE1/ CE2:** pas de représentant **CE2:** Alexandre Briche **CM1:** Barbara Bismuth

**CM1/CM2:** Sabri Djemel **CM2:** Pascal Pontarrasse

Mairie :

Mr ZANATTA, maire et Mr SOULIE adjoint aux affaires scolaires.

ALAE : Mme ARTEIL et Salomé CASSAN

#### 1) Evaluation nationale de janvier des CP.

Les évaluations ont été repoussées. Nous les avons passées dans les classes concernées et avons jusqu'au 1<sup>er</sup> avril pour la saisie des résultats.

#### 2) LSU livret scolaire unique :

Cette année, suite à une décision prise en conseil d'école l'an passé, les parents doivent consulter le LSU en ligne. Il n'y a plus de version papier.

A noter, qu'il en sera de même pour les dossiers d'entrée en 6<sup>ème</sup> où la procédure d'affectation est dématérialisée et obligatoire pour tous les élèves entrant dans un collège public à la rentrée 2022.

#### 3) Point situation école : Fermeture / blocage :

Suite à une baisse des effectifs, la fermeture d'une classe a été annoncée pour la rentrée prochaine.

Monsieur le maire a envoyé un courrier à M UNAL, inspecteur, pour demander le blocage et non une fermeture ferme et définitive. En effet, d'importants changements démographiques sont à venir sur la commune avec près de 130 nouveaux logements. Au minimum 330 personnes vont être accueillis sur la commune.

Nous avons été entendus et avons obtenu un blocage sur la fermeture annoncée. La situation sera revue en mai (les inscriptions ne seront vraisemblablement pas faites et la classe sera fermée). Le 2 septembre la décision finale sera prise en fonction des inscriptions réelles et la classe pourra être réouverte.

Nous venons d'accueillir 2 élèves dans la classe des CP.

#### 4) Situation crise Covid :

Comme chacun le sait la succession des protocoles, la veille pour le lendemain, n'a pas été facile à gérer ni pour les parents ni pour les enseignants.

Malgré les allègements avec notamment la même procédure pour les contacts extra et intra familiaux, celle-ci est restée contraignante avec une série de 3 tests à J0, J2 et J4, mais aussi des retours à la maison pour bon nombre d'élèves lorsqu'un enseignant était absent.

Nous tenons à saluer le civisme des familles et leur compréhension de la situation. Au moins, par l'attitude bienveillante des parents à notre égard, nous n'avons pas eu à gérer, en plus du reste, la colère de parents.

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passe au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire. En complément et conformément aux recommandations émises par les autorités sanitaires, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée à compter du 14 mars 2022 pour tous les personnels. En revanche pour les transports en bus, par exemple, le port du masque est toujours d'actualité.

**En cas de contact à risque**, on passe de 3 tests à un seul à J2 (autotest ou antigénique) pour le dépistage. De plus, la déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves ne sera plus exigée pour que les élèves reviennent en classe.

Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pendant 7 jours après la survenue d'un cas confirmé.

Une information de la survenue d'un cas confirmé au sein de l'école est délivrée à l'ensemble des autres familles de manière à ce que celles qui le souhaitent puissent faire porter un masque à leur enfant ou réaliser un dépistage.

#### 5) situation en Ukraine :

La situation en Ukraine peut susciter des questions de la part des élèves. Une sélection de ressources est mise à disposition des professeurs sur notre site eduscol.

La plupart des enseignants de l'école ont choisi de ne pas devancer les questions des enfants mais d'y répondre si la situation le réclame.

#### 6) - Bilan de la coopérative.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, la coopérative scolaire a été alimentée par une participation volontaire des familles.

Pour information, la coopérative permet à l'école de financer des sorties mais aussi d'acheter du matériel pédagogique.

Cette année, nous avons choisi de privilégier la maternelle et certaines classes en priorité car elles manquent cruellement de matériel pédagogique.

En 2020/2021 : Pas de dons APEB

- semaine du livre : **180 €**

- participation volontaire des parents : **2045 €**

- photos : **2392.80 €**

- chocolats : **580.85 €**

- versement de la mairie non perçu en 2020/2021 : **3900 €**

- solde du compte OCCE de l'école maternelle suite à la fusion : **1745.45 €**

La coopérative scolaire a participé à hauteur de 20€ par enfant pour la classe transplantée de 4 classes du CE2 au CM2 soit 1940 €.

#### 6) Actions du projet éco-école sur les écrans :

Travail sur la qualité du sommeil des enfants effectué de la PS au CM2.

Sortie Quai des savoirs cycle 3 :

Dans le cadre de notre projet d'école sur les écrans et la santé, les élèves de cycle 3 participeront à une activité encadrée par des animateurs sur l'utilisation des médias et la visite de l'exposition « esprit critique : détrompez-vous ».

Sondage auprès des familles sur les écrans : nous attendons les retours de l'ALAE.

60% des réponses viennent de l'élémentaire. Certaines familles peuvent avoir jusqu'à 11 écrans. 50% pensent utiliser de manière raisonnable. D'autres se demandent que faire spécialement avec la situation actuelle ?

Les usages : détente, information, éducation, film...

40% des parents peuvent laisser leur enfant seul sur un écran.

Difficulté de gérer le temps passé sur un écran, questionnement des parents sur l'impact sur la santé et contenu de ce qui est vu par les enfants.

Pour 50% des familles l'écran est un problème et source de tensions à la maison.

Envisager la possibilité de faire un nouveau sondage pour demander aux parents s'ils ont besoin d'aide avec notamment une mini conférence pour les aider à trouver des solutions.

Les parents vont être invités par l'ALAE pour jouer et débattre des spécificités des jeux et de leur gestion.

Lors de la prochaine réunion Eco-école ce problème sera abordé dans le but de proposer des solutions.

La question principale étant : Qu'est-ce que l'écran remplace ?

### 7) Actions pédagogiques menées et à venir.

Nous faisons actuellement un élevage de saumons côté maternelle mais les classes élémentaires en profitent aussi.

Élevage de saumons : fourni, installé et suivi gratuitement par l'association MIGADO (Migration Garonne Dordogne) jusqu'au lâcher le mercredi 20 avril dans le ruisseau du Courbet à Léguevin par les élèves de maternelle, les CP, les CE1 et les CE1/CE2.

Un élevage de coccinelles est en cours dans les classes de MS/GS et GS. Les coccinelles récoltées seront remises dans la nature pour éviter la propagation de pucerons et ainsi limiter l'utilisation de pesticides.

Un élevage de papillons pour les CP, CE2 et CM1

Un élevage de blob pour les classes de CM.

Un élevage de phasmes pour les CE1, CM1 et CM2

8 avril sortie au muséum d'histoire naturelle de Toulouse pour les MS/GS et GS.

21 avril : sortie ferme des balances à Seissan pour les MS et PS

10 juin : azinerie à Sarrant pour les MS/GS et GS

15 avril : Sortie Al Campestre pour les CP et CP/CE1 autour de la fabrication du pain.

13 mai : sortie des CP et CP/CE1 au musée St Clar (32) sur l'école autrefois.

19 mai : spectacle Odyssud CE1/CE2 et CE2

**Quai des savoirs** (Toulouse) expo sur l'esprit critique, niveau CM avec ateliers sur les médias et écrans.

22 mars les CM2 de Mme Floc'h Alvarez et M Gallic

31 mars les CM1 de M Nafi et Gallic

Du 9 au 12 mai voyage scolaire à Port Leucate pour 97 élèves du CE2 au CM2.

**Semaine de la presse du 21 au 25 mars** la classe des CM2 est inscrite **au webinaire** un jour une actu le 25/03.

M Larrieu a eu aussi la gentillesse de donner de son temps pour répondre aux élèves des classes de CM1 et CM2 dans la cadre de la semaine de la Presse.

Nous tenons à remercier **M Larrieu Rémi**, journaliste à la Dépêche, pour ses nombreux articles sur l'école.

16 Mai : **remise des permis vélo** aux CM par les gendarmes suite un cycle vélo organisé par les maîtres de cycle 3 chaque mercredi matin et vendredi après-midi dans la cour de l'école.

Nous remercions les parents volontaires pour encadrer ces activités car sans eux elles ne seraient pas possibles.

**Un permis vélo sera également proposé pour toutes les classes de maternelle.**

#### 8) Inauguration de l'école et célébration du 8 mai :

Le 14 mai 2022 : Inauguration de l'école, célébration du 8 mai et du réseau Mohrange en présence des familles Verdier et Taillandier.

Les élèves de CM seront invités à chanter le chant des partisans devant la stèle Mohrange.

Toutes les familles de l'école sont invitées à participer à cette manifestation. Les modalités seront décidées ultérieurement.

#### 9) Organisation de manifestations avec l'ALAE :

- 1<sup>er</sup> Avril sortie Carnaval du printemps. Goûter à 15h dans la cour de l'école.

17h30 défilé dans les rues de Brax départ devant le portail de l'élémentaire.

- 2<sup>ème</sup> réunion éco école fixée le 4 avril à 18h salle F Verdier.

- Ateliers de travail ALAE sur l'utilisation des jeux vidéo (avec Enzo)

- En mai /juin : intervention dans la cour de l'école d'une équipe de rugby handisport « Les taureaux ». Nous donnons à l'association qui suit cette équipe la collecte des bouchons que nous faisons toute l'année.

- Un compost est installé dans la cour depuis janvier. Il est alimenté une fois par semaine en fonction des menus par les élèves de l'élémentaire.

- Chaque lundi, opération goûter zéro déchet : les parents sont invités à donner des goûters sans emballage à leur enfant.

- vendredi 24 juin fête de fin d'année.

#### 10) Demandes de travaux pour la rentrée 2022 :

Le préfabriqué de la cour va servir d'entrepôt l'an prochain.

La classe de M Gallic réintégrera l'école élémentaire. Il serait judicieux de déplacer la climatisation du préfa dans la salle 9.

Demande d'un nouveau panneau d'affichage extérieur qui pourrait remplacer avantageusement le précédent (problème de l'opacité du plastique, des documents collés à l'intérieur qui ne peuvent plus être décollés, un panneau verre serait probablement cassé...).

Une liste de travaux a été donnée à la mairie. Des rideaux ou stores sont demandés dans plusieurs classes exposées au soleil tout l'après-midi.

11) Achat de matériel informatique :

Suite au plan de relance proposé par l'état aux écoles, le renouvellement du matériel informatique est possible et nous permettra de nous équiper correctement avec les outils informatiques indispensables aujourd'hui. Une réunion se tiendra demain pour finaliser le projet.

L'équipe enseignante tient également à ce que la salle informatique soit équipée afin de répondre aux demandes ministérielles concernant l'utilisation du numérique par les élèves.

Au collège de Léguevin, les élèves venant de Brax ont un déficit dans l'utilisation de l'outil informatique.

La classe mobile n'étant pas pratique, une classe dédiée semble indispensable. Le wifi n'est pas disponible en maternelle à l'heure actuelle. La question sera discutée en réunion mardi 15 mars.

Les parents d'une famille s'interrogent sur l'impact sur la santé des enfants du wifi. Un sondage a été proposé l'an dernier et le wifi a été adopté. Le wifi sera déconnectable et ne sera donc pas branché en permanence.

Les moyens de communication entre parents et enseignants restent l'agenda, le cahier violet. Le cycle 3 double les informations sur Klassly.

Il n'y a pas de distanciel pour les enfants absents lorsque l'enseignant est en classe. L'enfant reçoit les documents utilisés en classe.

Séance levée à 19h55.

La directrice,  
Mme CECCHETTI Christine

Pour la mairie,

Pour l'APEB,